

**Peinture, poésie, musique (Sons, Idées, Couleurs)**  
Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs qu'une exposition-audition d'avant-garde aura lieu, 109 Fg St Honoré du 10 au 30 Juillet,

Cet ensemble constituera la 1<sup>re</sup> des manifestations d'art que SIC se promettait depuis longtemps de réaliser.

Tous les abonnés de SIC recevront une carte personnelle leur assurant 2 places aux matinées littéraires et musicales.

---

### XXIII.

Les lois naissent des œuvres et non les œuvres des lois.

### XXIV.

Quelques vieux peuvent être des jeunes, mais hélas! que de jeunes qui sont des vieux.

---

## DIALOGUE NUNIQUE

**Z et A**

EN MARCHE

- A. — Je suis très heureux de vous rencontrer. J'étais en train de me dire qu'en somme l'art est objectif-subjectif.
- Z. — Oui, jusqu'à présent, puisque l'œuvre est «quelque chose» qui contient l'objet et le sujet.
- A. — Bon, mais dans quelles proportions? L'œuvre doit-elle contenir plus de l'un que de l'autre?
- Z. — De ce que nous avons dit jusqu'ici aucune loi relative à cette question ne me semble se dégager; mais cherchons. Nous avons vu que l'image de l'appareil photographique ne contient que l'objet. Devons-nous reconnaître à cette image un caractère d'art?
- A. — Non sans aucun doute, c'est une image mécanique.
- Z. — A partir de quel moment une image appartient-elle au domaine de l'art?
- A. — Dès qu'elle est création du sujet sensible et pensant.